

**Recevez gratuitement la quantité de Bons de Souscription d'Actions qui vous permettra de souscrire jusqu'au 31 décembre 2011 au prix de 449 euros l'action d'AFFICHEM**

**Avertissement au lecteur :** Ce document doit être lu comme un résumé au document d'appel à souscriptions. Toute décision d'investir dans les instruments financiers qui font l'objet de l'opération doit être fondée sur un examen exhaustif du document d'appel à souscriptions. Les personnes qui ont présenté le résumé n'engagent leur responsabilité civile que si le contenu du résumé est trompeur, inexact ou contradictoire par rapport aux autres parties du document.

**FORMULAIRE DE RESERVATION DE SOUSCRIPTION**

**Augmentation de capital de 10% d'AFFICHEM S.A.  
par émission gratuite de 2 005 Bons de Souscription d'Actions (BSA)  
à exercer au prix unitaire de 449 euros (nominal de 13,46 € + prime d'émission de 435,54 €)**

Afin de pouvoir souscrire à la présente augmentation de capital, il est nécessaire d'être déjà actionnaire de la société AFFICHEM et/ou d'adhérer à l'association Love Money pour l'Emploi.

Vous ne paierez aucun frais d'intermédiaire, aucun frais de gestion, ni droit d'entrée ni droit de sortie.

Si vous n'êtes pas encore actionnaire d'AFFICHEM, vous pouvez adhérer à l'association afin de :

- rencontrer les dirigeants de la société AFFICHEM, sélectionnée pour ses perspectives de développement et pour son engagement de respect des intérêts des actionnaires minoritaires ;
- **disposer, gratuitement, de Bons de Souscriptions d'Actions (BSA)** permettant de souscrire à tout moment jusqu'au 31 décembre 2011 (**formulaire de réservation à la fin de ce document**) ;
- recevoir le document d'appel à souscriptions (76 pages) comprenant le bulletin d'exercice de vos BSA ;
- ne pas être un actionnaire seul face à une entreprise et être accompagné pendant 5 ans par une association de défense d'actionnaires ;
- être assuré de recevoir pendant cinq ans toutes les informations sur l'entreprise ;
- **bénéficier du marché d'actions de gré à gré, permettant d'acheter ou vendre vos actions ;**

A la fin du présent document, un formulaire vous permet d'obtenir gratuitement des Bons de Souscription d'Actions (BSA). Chaque BSA donnant droit de souscrire, jusqu'au 31 décembre 2011, à une action au prix de 449 €.

Si les informations du document d'appel à souscriptions (76 pages) vous conviennent vous pourrez alors confirmer votre réservation en exerçant vos droits de souscrire.

## 1 - Renseignements concernant la société



**Découverte, production et développement de molécules chimiques à visée thérapeutique et de biomarqueurs contre le cancer et les maladies neurodégénératives**

**AFFICHEM S.A.** société anonyme au capital de 242 979 €

RCS Toulouse 443 705 595 / SIRET : 443 705 595 00025 / APE : 7211Z / **9, rue Saint Joseph - 31400 Toulouse**

Tél : 09 79 25 61 96 / Email : [invest@affichem.com](mailto:invest@affichem.com) / Site internet : [www.affichem.com](http://www.affichem.com)

Président Directeur Général : Stéphane SILVENTE – Tél. : 06 11 98 45 28 – Email : [s.silvente@affichem.com](mailto:s.silvente@affichem.com)

### Répartition du capital et des droits de vote :

Actionnariat <b>avant</b> la présente augmentation de capital		Nombre d'actions ou droit de vote	% du capital ou droit de vote
Fondateurs	Stéphane SILVENTE	11 370	63,00%
	Sandrine SILVENTE-POIROT	878	4,86%
	Marc POIROT	809	4,48%
Actionnaires historiques		3 282	18,18%
Business angels		1 141	6,32%
Actionnaires 2010		557	3,09%
Salariés Actionnaires		12	0,07%
<b>TOTAL</b>		<b>18 049</b>	<b>100%</b>

Actionnariat <b>après</b> la présente augmentation de capital		Nombre d'actions ou droit de vote	% du capital ou droit de vote
Fondateurs	Stéphane SILVENTE	11 370	56,70%
	Sandrine SILVENTE-POIROT	878	4,38%
	Marc POIROT	809	4,03%
Actionnaires historiques		3 282	16,37%
Business angels		1 141	5,69%
Actionnaires 2010		557	2,78%
Salariés Actionnaires		12	0,06%
Nouveaux actionnaires 2011		2005	10,00%
<b>TOTAL</b>		<b>20 054</b>	<b>100%</b>

**Réduction d'impôts sur l'IR (- 22 %) ou sur l'ISF (- 50 %) en investissant dans une PME non cotée**

## 2 - Renseignements relatifs aux titres proposés

### Modalités : prix de souscription

Le 26 mai 2010, 2 005 BSA ont été émis gratuitement.

Chaque BSA permettant de souscrire une action AFFICHEM S.A. au prix de 449 €.

### Montant de l'émission

900 245 € (neuf cent mille deux cent quarante cinq euros) :

- capital émis : 26 987,30 €

- prime d'émission : 873 257,70 €

par création de 2 005 actions résultant de l'exercice de 2 005 Bons de Souscription d'Actions au prix unitaire de 449 € (13,46 € de nominal + 435,54 € de prime d'émission).

Le montant net de l'émission est de 890 245€ (après déduction de 10 000€ de frais d'ingénierie juridique et financière, de mise en œuvre et de réalisation de l'augmentation de capital), dont 5% sont conservés pour réserve et 95% sont remontés au capital pour porter le capital de 242 979 € à 269 966,30 € puis finalement à 1 090 061 € (après incorporation du compte prime d'émission).

### Établissement domiciliataire

Les souscriptions au nom d'**AFFICHEM S.A.**, sont reçues sans frais, au siège social: **9 rue Saint Joseph - 31400 Toulouse**

Les chèques versés à l'appui de la souscription doivent être rédigés au nom de "AFFICHEM S.A."

Les chèques seront déposés auprès de *Banque Populaire Occitane (2, place de Marnac - 31520 Ramonville Saint Agne)*

Code Banque 17807 - Code Guichet 00033 - N° de Compte 05221065887 - Clé 94. Pour les virements depuis l'Étranger, l'identifiant international du compte est (IBAN = International Bank Account Number): FR76 1780 7000 3305 2210 6588 794

### Établissement tenant le registre des actions

CIIB : 10, rue Montyon 75009 Paris (site Internet [www.bourse-introduction.com](http://www.bourse-introduction.com))

Pour toutes informations ou cession d'actions : Tél. : 01 42 46 11 73

### Marché des titres

Dans l'attente d'une possible inscription sur le Marché Libre ou sur Alternext, il a été mis à la disposition des actionnaires de la société AFFICHEM S.A. un carnet d'ordres pour accueillir les offres de ventes et les propositions d'achats d'actions.

Ce carnet d'ordres (marché d'actions de gré à gré) est accessible par internet : **[www.bourse-introduction.com](http://www.bourse-introduction.com)**. La société a fait appel à un spécialiste pour la gestion de ce carnet d'ordres, dans le but de le rendre facilement accessible aux actionnaires.

### Période de souscription

Les BSA étant exerçables jusqu'au 31 décembre 2011, la souscription est ouverte jusqu'au 31 décembre 2011.

### But de l'émission

La totalité du montant net de l'émission, soit 890 245 euros collectés à l'issue de la présente augmentation de capital permettront de financer, d'une part, l'activité de Recherche et de Développement d'AFFICHEM S.A., et d'autre part, les différentes études conduisant à une administration des traitements à l'Homme :

- Réalisation des études règlementaires nécessaires à un premier essai clinique chez l'homme de notre candidat médicament contre le cancer (AF122): études de toxicologie et synthèse aux normes BPL
- Poursuite des études précliniques de l'AF243 sur les maladies neurodégénératives
- Embauche d'un technicien en biologie cellulaire, d'un docteur en chimie
- validation des méthodes quantitatives de dosage de l'AF300 (biomarqueur)
- initiation d'une phase clinique I en 2012 à la fois pour l'AF122 et l'AF243
- lancement du kit de diagnostic en 2012 pour la version recherche et en 2013 pour la version clinique

### Caractéristiques des actions émises

Les nouvelles actions présentement émises auront les mêmes droits que celles déjà existantes. Elles porteront jouissance à compter de leur création. Elles seront de forme nominative.

## 3 - Présentation d'AFFICHEM S.A.

### Historique

La société AFFICHEM a été créée en octobre 2002 pour valoriser un brevet de l'INSERM protégeant les Dendrogénines, dont les inventeurs sont le Dr Marc Poirot, Directeur de recherche dans l'unité INSERM U563, co-fondateur de la société et le Dr Philippe de Médina, actuellement responsable recherche de la société. En 2003, Stéphane Silvente, Président et co-fondateur d'AFFICHEM obtient la licence exclusive d'exploitation de ce brevet au niveau mondial. Depuis lors, la société, en collaboration avec l'INSERM, réalise les études nécessaires au développement de ces molécules sur différents axes thématiques, le cancer et les maladies neurodégénératives. La société a également une activité de découverte, de conception d'outils de diagnostic et de suivi d'efficacité de traitement (dits « biomarqueurs »).

Pour l'axe « cancer », le portefeuille d'AFFICHEM comprend à l'heure actuelle une molécule à visée thérapeutique développée pour le traitement des cancers, dénommée AF122 et un biomarqueur de diagnostic et de suivi de traitement, l'AF300.

Pour l'axe « maladies neurodégénératives », le portefeuille comprend une molécule à visée préventive et curative, l'AF243, développée à l'heure actuelle pour le marché de la surdité.

### Axe cancer

- Concernant le traitement du cancer, le développement de l'AF122 est le suivant :
  - le brevet protégeant l'AF122 a été validé en Australie en 2008, en Europe en 2009, au Japon en 2010, aux États-Unis et au Canada en 2011.
  - preuve de concept réalisée sur le mélanome métastatique et le cancer du sein chez la souris
  - preuve de concept réalisée sur des échantillons de patients pour la leucémie myéloïde aigüe est étendue à un modèle animal reconnu par les instances règlementaires.

## Recevez gratuitement la quantité de Bons de Souscription d'Actions qui vous permettra de souscrire jusqu'au 31 décembre 2011 au prix de 449 euros l'action d'AFFICHEM

- nécessité de financement des études réglementaires de toxicologie qui sont un pré-requis essentiel pour initier une phase clinique chez l'homme.
- dépôts de brevets de procédés de fabrication de l'AF122 permettant l'extension de la période de protection.
- Mise en place de collaborations pour l'évaluation de l'AF122 sur les cancers de la tête et du cou.
- Concernant le diagnostic et le suivi de traitement du cancer basé sur le dosage de l'AF300 :
  - le brevet français a été déposé en juin 2009 et accordé en 2011, l'extension PCT a été réalisée en juin 2010.
  - la preuve de concept a été réalisée chez la souris.
  - la mise au point et la validation de méthodes quantitatives de dosage de l'AF300 dans différents matériels biologiques est en cours et sera terminée au 2<sup>e</sup> semestre 2011.

### Axe maladies neurodégénératives

Concernant le traitement des maladies neurodégénératives, le développement de l'AF243 est le suivant :

- le brevet protégeant l'AF243 a été validé en Australie en 2008, en Europe en 2009, au Japon en 2010, aux États-Unis et au Canada en 2011.

- preuve de concept réalisée sur la surdité sur un modèle d'implant cochléaire chez la souris

- preuve de concept en cours sur la maladie de Parkinson

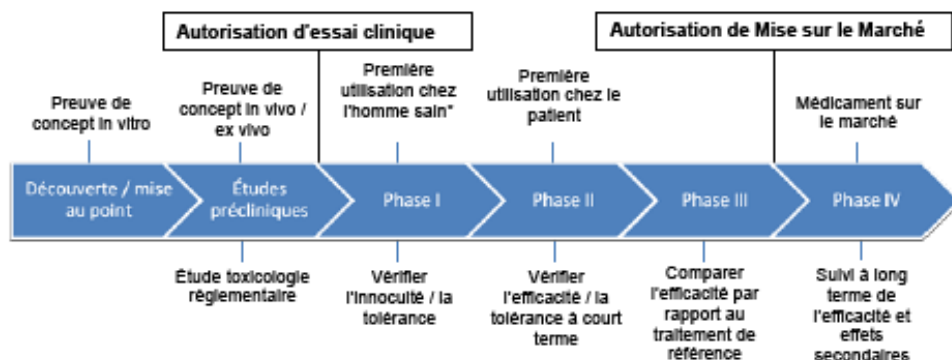
- nécessité de financement de la synthèse aux normes BPL pour pouvoir initier les études réglementaires de toxicologie qui sont un pré-requis essentiel pour initier une phase clinique chez l'homme.

### Avantages concurrentiels

- Nouvelle famille de composés non peptidiques induisant la différenciation des cellules cancéreuses, immunocompétentes et neuronales
- Synthèse simple et peu coûteuse possible à grande échelle sans aucune difficulté technique ni d'approvisionnement.
- Diversité de l'activité de la société avec des résultats précliniques positifs sur deux modèles de cancers peu immunogènes (mélanome B16F10, sein TS/A) et résistants aux traitements de référence (leucémie KG1 et cellules de patients en échappement thérapeutique), cibles identifiées, mécanisme d'action innovant et biomarqueur
- Action originale de l'AF243 sur le système auditif qui permet d'envisager une utilisation préventive et/ou curative
- Le statut de maladie orpheline et médicament orphelin : Le développement d'un médicament est un processus long et coûteux. Les grandes entreprises pharmaceutiques se désintéressent des indications qui ne permettent pas de ventes supérieures aux Md€/an. De ce fait les autorités sanitaires ont créé des mesures incitatives pour orienter la recherche vers les maladies dites orphelines. Les molécules développées par Affichem entrent dans ce schéma.

En effet, l'AF122 pour les applications mélanome métastatique et leucémie myéloïde aigüe et l'AF243 pour la surdité peuvent prétendre à un statut de médicament orphelin qui facilite le développement clinique et qui assure une exclusivité d'utilisation de 10 ans en Europe et 7 ans aux États-Unis après l'autorisation de mise sur le marché.

### Phases de développement d'un médicament



La durée classique est de 4 à 8 ans jusqu'à l'autorisation d'essai clinique et 5 années supplémentaires pour l'autorisation de mise sur le marché. \* Dans le cas du cancer, la phase I est réalisée sur des patients en échappement thérapeutique, pour lesquels le nouveau candidat médicament est la seule chance de rémission.

### Prévisionnel financier

Sur la base d'un prix d'émission de l'action à 449 Euros	Situation <sup>1</sup> 30/09/2010	intermédiaire 07/01/2011	Objectifs 2011 <sup>2</sup>	Objectifs 2012	Objectifs 2013	Objectifs 2014 <sup>3</sup>	Objectifs 2015 <sup>4</sup>
Capital maximum prévu (1)	68 264 €	242 979 €	1 090 061 €	2 990 277 €	4 897 950 €	5 226 911 €	5 226 911 €
Valeur nominale des actions (1)	3,89 €	13,46 €	54,36 €	126,74 €	186,83 €	191,95 €	191,95 €
Nombre d'actions maximum prévu (1)	17 510	18 049	20 054	23 594	26 616	27 231	27 231
Chiffre d'affaires	-	-	-	160 000	5 360 000	25 720 000	50 900 000
Résultat net après impôt	-87 740	-	- 1 857 603	- 1 327 603	2 470 392	15 861 347	31 276 106
Résultat net par action après impôt (2)	-5,01 €	-	-92,63 €	-56,27 €	92,82 €	582,47 €	1148,55 €
PER (3) sur la base du prix d'émission de 449 € (dilution par bons de souscription comprise)	-68 <sup>4</sup>	-	-4,8	-8	4,8	0,8	0,4
Actif net	2 902 €	-	220 014 €	892 411 €	3 362 803 €	19 224 150 €	50 500 256 €
Actif net par action	0,16 €	-	10,97 €	37,82 €	126,35 €	705,97 €	1 854,51 €

<sup>1</sup> Arrêt de l'exercice 2010 au 30 septembre par anticipation de la perte du statut JEI. <sup>2</sup> exercice social d'une durée exceptionnelle de 15 mois 1<sup>er</sup> octobre 2010 31 décembre 2011. <sup>3</sup> après souscription des BSPCE émis en 2010. <sup>4</sup> aucune levée de fonds prévue en 2015. <sup>4</sup> calcul avec un prix de l'action de 449 €.

**Réduction d'impôts sur l'IR (- 22 %) ou sur l'ISF (- 50 %) en investissant dans une PME non cotée**

## 4 - Modalités pratiques de l'opération

En accord avec la 4<sup>e</sup> résolution de l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires d'AFFICHEM du 26 mai 2010, « l'Assemblée Générale Extraordinaire donne l'autorisation au Conseil d'Administration la possibilité d'augmenter le capital dans un délai de 26 mois, soit, jusqu'au 26 juillet 2012, par tout moyen, jusqu'à un montant de 6 millions d'euros. », le conseil d'administration du 26 avril 2011 a donc décidé d'augmenter le capital social par émission gratuite de 2 005 BSA (Bons de Souscription d'Action), avec suppression du Droit Préférentiel de Souscription, à exercer au prix unitaire de 449 euros (13,46 euros de nominal + 435,54 euros de prime d'émission).

Afin de permettre aux personnes qui ne sont pas encore actionnaire d'investir dans AFFICHEM SA, le conseil d'administration a décidé que les BSA seront préférentiellement cédés gratuitement à un cercle restreint de nouveaux investisseurs adhérents à l'association Love Money. La répartition gratuite des BSA sera faite par l'association dans l'ordre d'arrivée des réservations.

Pour participer à cette souscription, il vous faudra exercer vos BSA en détachant le bulletin de souscription en dernière page du document d'appel à souscriptions et l'envoyer à l'adresse du siège social, accompagné d'un chèque à l'ordre d'AFFICHEM S.A., d'un montant égal au produit du nombre des actions souscrites par leur prix de 449 €.

### Bénéfice de réductions d'impôts au profit des souscripteurs de la présente opération

► **Réduction de l'impôt sur le revenu** (article 199 terdecies-0 A du Code Général des Impôts) : *les contribuables domiciliés fiscalement en France bénéficient d'une réduction de leur impôt sur le revenu égale à 22 % du montant de leur souscription.*

**Ainsi, les actions AFFICHEM souscrites à 449 € ont un prix de revient de 350,2 €.** Le montant maximum de souscription annuelle pouvant bénéficier d'une réduction d'impôts est de 20 000 € pour une personne seule et 40 000 € pour un couple.

► **Réduction de l'ISF** (Loi TEPA du 21 août 2007 (article 885-0 V bis du Code Général des Impôts) : *le redevable peut imputer sur l'impôt de solidarité sur la fortune 50 % des versements effectués au titre de souscriptions au capital initial ou aux augmentations de capital de sociétés.*

**Ainsi, les actions AFFICHEM souscrites à 449 € ont un prix de revient de 224,5 €.** Cet avantage fiscal ne peut être supérieur à 50 000 €.

Ces deux dispositifs ne sont pas cumulables. Dans les deux cas, les actions doivent être conservées 5 ans, sauf remboursement de la réduction fiscale.

### "Pacte d'adhésion Love Money" et "contrat d'accompagnement CIIB"

AFFICHEM S.A a adhéré au "Pacte d'adhésion Love Money pour l'Emploi" dont le rôle est de veiller à l'intérêt collectif des actionnaires des entreprises utilisant le "concept Love Money" ([www.love-money.org](http://www.love-money.org) - Tél. 01 48 00 03 35)

Un "contrat d'accompagnement" qui veille à la bonne réalisation des prévisions a été conclu avec le CIIB ([www.bourse-introduction.com](http://www.bourse-introduction.com) - Tél. 01 42 46 11 73) pour faciliter le respect des engagements du pacte.

NB : Ces deux engagements sont annexés dans le document d'appel à souscriptions.



*Le présent document est un RÉSUMÉ du document d'appel à souscriptions élaboré par AFFICHEM S.A. avec l'aide de membres de l'association Love Money pour l'Emploi qui ont accompli les diligences d'usage.*

*Pour obtenir gratuitement des Bons de Souscriptions d'Actions, qui vous donneront droit de souscrire à tout moment jusqu'au 31 décembre 2011, et pour recevoir le document d'appel à souscriptions, veuillez adhérer à l'association en cliquant sur ce lien : <http://www.love-money.org/bulletin.php>*

### FORMULAIRE DE RÉSERVATION DE SOUSCRIPTION

#### Demande de Bons de Souscription d'Actions gratuits permettant de réserver votre souscription à l'augmentation de capital AFFICHEM SA

à retourner à l'association Love Money pour l'Emploi - 10, rue de Montyon 75009 Paris

Nom : ..... Prénom : .....

Demeurant : .....

Code Postal : ..... Ville : .....

Téléphone : ..... Email : .....

- Je suis déjà actionnaire d'AFFICHEM et/ou adhérent à l'association Love Money.
- Je souhaite adhérer à l'association Love Money (pour la première année, la cotisation est de 40 € / an pour les personnes bénéficiant de la réduction d'impôt sur le revenu et de 150 € / an pour les personnes assujetties à l'ISF. Elle est de 40 € pour tout le monde les années suivantes).
- Je souhaite obtenir gratuitement ..... Bons de Souscription d'Actions qui me permettront, jusqu'au 31 décembre 2011, de souscrire à ..... actions AFFICHEM au prix unitaire de 449 €.
- J'exercerai mes BSA si je suis satisfait des informations contenues dans le document d'appel à souscriptions.
- Si je n'étais pas satisfait des informations qui me seront communiquées, j'accepterais de céder à titre gratuit mes BSA pour permettre à d'autres personnes, le cas échéant, de souscrire au même prix de 449 €.

Date :

Signature :